



Pratique de la paie BTP

Toutes les bases : charges sociales, absences, abattement, frais professionnels...

OBJECTIFS

- Etablir une paie conforme à la réglementation et aux spécificités BTP
- Calculer les charges, abattement, déplacement... étape par étape
- Répondre aux interrogations des salariés et de l'employeur sur les bulletins de paie

LES + TISSOT

- Initiation sur différents modèles de bulletin de paie BTP
 - Explications des formules et des termes de la paie BTP : abattement, prime de panier, chômage intempérie, réduction Fillon...
- Ouvrage des Éditions Tissot offert : «Gestion pratique des rémunérations du BTP» et 3 mois d'accès Internet

PROGRAMME

1. Les mentions obligatoires du bulletin de paie

- Emploi, classification, convention collective...
- Cumul des heures supplémentaires, net imposable, net à payer...

2. Etablir la rémunération mensuelle

- Le SMIC et les salaires conventionnels
- Les heures supplémentaires
- Les indemnités diverses et les avantages en nature
- Les primes

3. La réglementation des frais professionnels

- Petits déplacements : appliquer les indemnités obligatoires pour éviter toute contestation
- Grands déplacements : les règles d'application

4. Le traitement des différents avantages en nature

- Les avantages en nature : application de la loi du 10/12/2002 : vêtement de travail, véhicule, téléphone portable, NTIC, nourriture, logement
- L'information obligatoire au salarié

5. Le calcul des absences selon les conventions collectives du BTP

- Avec des heures supplémentaires structurelles ou ponctuelles
- Pour un salarié à temps partiel

6. La rémunération du chômage partiel, du chômage intempéries : incidences sur la paie

- Les absences et indemnités
- Les charges sociales et le net imposable

7. L'abattement de 10 % pour déduction forfaitaire spécifique : choix, incidence et application

- L'incidence en fonction de la pratique ou non de l'abattement
- Le choix du salarié
- Les avantages de l'abattement

8. Le calcul des charges sociales en fonction de la pratique ou non de l'abattement

- Le calcul des charges sociales et les taux de cotisations :
 - . URSSAF, Loi TEPA, Pôle emploi, PROBTP
 - . C.S.G./R.D.S., Taxe de 8%
 - . Caisse Congés Payés
- La neutralisation du plafond pour les périodes de congés payés versés par la Caisse de Congés Payés et les intempéries

9. La gestion des arrêts de travail : ouvrier, etam, cadre

- Subrogation des indemnités journalières et le complément de salaire

PUBLIC CONCERNÉ

- Collaborateur service paie ou gestion du personnel
 - Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
- Formation particulièrement adaptée aux profils débutants dans le BTP**

INTERVENANT

Marie MAZUEL, 25 ans d'expérience et de pratique dans l'environnement social BTP et l'établissement du bulletin de paie BTP

DURÉE : 2 JOURS TARIF HT : 1 100 €

DATES & LIEU : 27-28 SEPTEMBRE 2010, PARIS • 13-14 DÉCEMBRE 2010, PARIS
26-27 MAI 2011, PARIS • 22-23 SEPTEMBRE 2011, PARIS

A photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par courrier à :

Tissot Formation - Service inscriptions
249 rue de Crimée - 75019 PARIS

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

Réf.	Titre de la formation	Date(s) de session		Tarif HT
			- 10 %*	
			- 10 %*	
			- 15 %*	

* Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (-10 % sur vos 2^{ème} et 3^{ème} inscription ; -15 % sur la 4^{ème} et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

TOTAL H.T. (€)	
(TVA 19,6 %) TOTAL T.T.C. (€)	

Pour un devis personnalisé, contactez-nous au **01 53 35 20 25** ou contact@tissot-formation.fr

Participant :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot - Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription.

Les inscriptions prises par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite de l'inscription.

Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et aux documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Editions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228 - Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Edition Tissot - Pôle Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la Formation, les frais d'inscription restent dûs en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la Formation, des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dûs.

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Editions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Editions Tissot - Pôle Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.